



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössische Medienkommission EMEK
Commission fédérale des médias COFEM
Commissione federale dei media COFEM

Rapport annuel 2017

de la Commission fédérale des médias COFEM

Eidgenössische Medienkommission EMEK
c/o Bundesamt für Kommunikation BAKOM
Zukunftstrasse 44, 2501 Biel/Bienne
Tel. +41 58 460 5755
martina.leonarz@bakom.admin.ch
Biel, 20. März 2018

Table des matières

	1
Rapport annuel 2017	1
de la Commission fédérale des médias COFEM	1
<hr/>	
Résumé	2
1 Avenir du système des médias et de la communication en Suisse	3
1.1 Présentation des expertises	3
1.2 Publication et écho dans les médias	3
2 Spécificités des médias à l'ère du numérique	4
2.1 Arguments en faveur d'une politique des médias d'intérêt général	4
3 Journalisme et gestion des médias	4
3.1 Echange avec différents représentants de la branche des médias et ONG journalistiques	5
4 Autres activités de la Commission	6
4.1 Nouvelle loi sur les médias électroniques (LME)	6
4.2 Consultations des offices et autres consultations	6
4.3 Autres activités	6
5 La perception de la COFEM	7
5.1 Perception de la COFEM	7
5.2 Autoréflexion	7
6 Composition de la Commission et du secrétariat	7
6.1 Renouvellement de la législature	7
6.2 Secrétariat, divers	8
7 Aperçu : Calendrier et contacts	8
7.1 Calendrier des séances	8
7.2 Autres séances	9
7.3 Présidium élargi	9
7.4 Communication, représentation	9
Membres de la COFEM en 2017	10

Résumé

Au cours de l'année 2017, dans le contexte des débats en cours au sein de la société et des milieux politiques, la Commission fédérale des médias (COFEM) s'est penchée activement sur les questions relatives à l'avenir des médias. Elle a préparé deux rapports sur le sujet. Dans le même temps, elle a continué à traiter le thème du journalisme et s'est entretenu à diverses reprises avec des professionnels des médias, des directeurs de médias et d'autres acteurs du domaine du journalisme.

La Commission a également conseillé l'OFCOM dans l'élaboration de la nouvelle loi sur les médias électroniques (LME). Dans son rôle de commission consultative, la COFEM a donné son avis sur le projet de loi.

1 Avenir du système des médias et de la communication en Suisse

La Commission avait déjà largement débattu fin 2016 pour savoir à quoi pourrait ressembler un futur système des médias et de la communication en Suisse. En 2017, elle a rédigé et publié le rapport "Avenir du système des médias et de la communication en Suisse: tendances, scénarios, recommandations". Du point de vue des utilisateurs et compte tenu de l'évolution des modes d'utilisation des médias, elle a formulé trois scénarios, qui pourraient être retenus pour le futur système des médias et de la communication:

- (1) Le journalisme résiste: il fait face au changement et reste capable de fournir l'ensemble de ses prestations journalistiques (évolution).
- (2) Scénario de la substitution: le journalisme s'érode, devient un produit de niche ou disparaît complètement. De nouveaux acteurs, de nouvelles plateformes et d'autres innovations technologiques remplacent ce que le journalisme traditionnel faisait auparavant.
- (3) Scénario pessimiste (appauvrissement): le journalisme perd son importance pour la société et laisse un vide.

Pour ses travaux, la COFEM s'est appuyée sur diverses sources scientifiques, en particulier trois expertises qu'elle avait commandées. En outre, le secrétariat a réalisé une étude de cas sur les comportements des jeunes générations (groupes cibles).

1.1 Présentation des expertises

Les expertises commandées ont été rendues en décembre 2016, puis présentées à la COFEM et aux délégués de l'OFCOM lors d'un atelier interne à Zurich le 16 janvier 2017.

- Expertise de Frank Lobigs (TU Dortmund), sur le changement de paradigme dans l'économie des médias numériques socialement pertinents. Frank Lobigs suppose un marché mondial, un marché de la demande et non plus un marché de fournisseurs. Les marchés de la demande présentent une logique différente. Selon Frank Lobigs, l'utilisation mobile et différée dans le temps provoque un bouleversement dans les médias classiques ainsi qu'une sorte de réinstitutionnalisation du marché des utilisateurs numériques avec de nouveaux "contrats de personnalisation et de curatelle" dans les valeurs "données" et "attention".
- Expertise de Christoph Neuberger (LM Universität München), sur le journalisme et la numérisation, avec une perception plutôt traditionnelle des différents types de journalisme. Selon Christoph Neuberger, l'un des principaux problèmes est de trouver l'identité de la profession. Dans son interprétation, la manière dont le journalisme peut être financé reste ouverte.
- Expertise de Vinzenz Wyss et Guido Keel (ZHAW, Winterthur), sur la production journalistique, avec une attention portée sur la Suisse. Les deux auteurs plaident en faveur d'une revitalisation du journalisme et esquissent une organisation intersystémique basée sur l'idée que le journalisme doit avoir une pertinence au-delà des limites du système. C'est la seule façon pour lui d'exister. Le journalisme intersystémique se compose de deux parties: le management et le journalisme¹.

Le 24 avril 2017, la COFEM a organisé un événement public avec les experts Frank Lobigs, Vinzenz Wyss et Guido Keel au Musée de la communication de Berne. Les scientifiques ont présenté leurs résultats aux personnes invitées, qui étaient issues du monde politique, des milieux scientifiques et du journalisme.

1.2 Publication et écho dans les médias

Le rapport "Avenir du système des médias et de la communication en Suisse: tendances, scénarios, recommandations" a été adopté par la COFEM le 27 juin 2017, puis présenté aux représentants des médias et aux responsables politiques invités, à Berne le 30 octobre 2017. L'événement a été très fréquenté et a eu un bon écho, en particulier dans les médias quotidiens de Suisse romande².

¹ Les expertises sont publiées à l'adresse internet suivante: <https://www.emek.admin.ch/fr/themes/lavenir-des-medias-suisse/>

² Le document est publié sous https://www.emek.admin.ch/inhalte/pdf/F_MUKOS_FINAL_25.9.17.pdf.

2 Spécificités des médias à l'ère du numérique

Dans la foulée du rapport sur l'avenir du système suisse des médias et de la communication, la COFEM a traité la question des particularités des médias à l'ère numérique d'un point de vue économique et social. Le mandat pour ces travaux lui a été attribué par le DETEC. Le document a été rédigé par un groupe de travail et discuté par la COFEM; il a été adopté le 17 novembre 2017, puis retravaillé pour sa publication en janvier 2018³.

2.1 Arguments en faveur d'une politique des médias d'intérêt général

Dans l'analyse économique, la COFEM explique que les médias journalistiques d'actualité présentent certaines particularités, qui en partie perdurent et ont encore des conséquences à l'ère numérique: (1) Les médias commerciaux dépendent généralement de la publicité pour financer le journalisme. Les recettes publicitaires nécessaires se déplacent toutefois de plus en plus vers des fournisseurs non journalistiques comme les moteurs de recherche, les plateformes, les annonces en ligne ou les sites de transactions. S'ajoute le fait que les consommateurs sont moins disposés à payer pour des médias. (2) L'exclusion des utilisateurs d'offres journalistiques en ligne par des systèmes de paiements ou de cryptage n'est toutefois pas souhaitable. (3) La dégressivité des coûts fixes et les économies d'envergure favorisent la concentration de médias.

Selon l'analyse socio-politique, les médias sont des biens non seulement économiques, mais aussi culturels, qui revêtent une grande importance sociale, culturelle et politique pour la société. Les médias financés par le marché doivent produire des contenus qui peuvent être refinancés. Toutefois, la logique économique et la logique journalistique ne se recouvrent pas nécessairement. En particulier pour la télévision, le secteur de la publicité est le principal partenaire de marché. La numérisation ne change rien à cela, mais elle représente un défi pour les organisations de médias, qui doivent trouver comment financer des contenus journalistiques, et comment les acheminer jusqu'aux utilisateurs.

Sur la base de cette analyse, la COFEM formule dans son rapport les recommandations suivantes: (1) Compte tenu de cette évolution, la COFEM considère qu'une aide directe et technologiquement neutre aux médias journalistiques est nécessaire. (2) S'appuyant sur son rapport de 2015 consacré au service public, la COFEM préconise également un diffuseur national de service public et considère que la radiodiffusion publique doit s'adapter aux nouvelles réalités numériques. (3) Pour la COFEM, il est essentiel que la population continue à bénéficier d'une offre en médias complète et diversifiée, ce qui doit être assuré par des règles concernant l'accès au réseau, la neutralité du réseau et les algorithmes. Une attention toute particulière doit également être accordée à la compétence des utilisateurs dans le domaine des médias. Les utilisateurs doivent non seulement pouvoir utiliser activement les médias, mais aussi savoir évaluer la fiabilité et les intérêts des sources et surtout comprendre les réseaux sociaux et leur fonctionnement.

3 Journalisme et gestion des médias

Depuis un certain temps déjà, la COFEM s'occupe de divers aspects du journalisme et a mis sur pied un groupe de travail spécifique. Le journalisme y est abordé en tant que service social. L'accent n'est donc pas tant mis sur la situation économique du journalisme que sur la profession et ses prestations pour la société, ainsi que sur sa reconnaissance dans la vie de tous les jours. Le groupe cherche également à savoir comment le journalisme peut maintenir ou renforcer ses valeurs et la confiance que lui porte le public face aux algorithmes, aux robots sociaux et aux fausses informations (fake news).

Outre les efforts du groupe de travail et les discussions en plénum, divers échanges sur le thème du journalisme et du management des médias ont eu lieu en 2017 avec des professionnels des médias et d'autres acteurs du journalisme, ainsi qu'avec des organisations de médias. Entre autres, la COFEM a consacré deux de ses sessions plénières à un échange "sur le terrain" avec des acteurs italophones et francophones du secteur des médias à Sierre et à Bellinzone.

³ Le document est publié sous https://www.emek.admin.ch/inhalte/dokumentation/22.01.2018_Besonderheiten_von_Medien_im_digitalen_Zeitalter/F_Medien_im_digitalen_Zeitalter_22.01.18.pdf.

3.1 Echange avec différents représentants de la branche des médias et ONG journalistiques

Journalistes des médias

Le 20 juin 2017, 18 journalistes des médias de Suisse alémanique et de Suisse romande ont échangé leurs points de vue avec le présidium élargi. Ils ont discuté les enjeux actuels de la profession et les approches futures possibles dans le journalisme et le journalisme en ligne. Les interventions des professionnels des médias ont révélé un large éventail de perceptions des problèmes, selon le média et la région. De nombreux participants estiment qu'en termes de facture, le journalisme n'a jamais été aussi bon, quand bien même la qualité générale tend à disparaître. De manière générale, un sentiment de malaise et d'incertitude est ressenti face à la fragilisation de l'image de la profession, au déclin de la confiance en soi et au dénigrement constant du travail des médias. S'y ajoutent de mauvaises conditions de travail, une mauvaise ambiance entre les professionnels des médias et parfois un climat idéologisé dans certaines rédactions. Les journalistes ont également mentionné la limite floue entre relations publiques et journalisme, le départ de professionnels des médias expérimentés vers des domaines liés au journalisme ainsi que le manque général d'innovation. De nombreux participants à la discussion estiment que la politique devrait créer un cadre pour un "bon journalisme". Les professionnels des médias de Suisse alémanique continuent à considérer l'aide directe aux médias comme ambivalente, alors que les représentants de Suisse romande y sont plus favorables.

Les professionnels des médias suivants ont pris part à l'échange (par ordre alphabétique): Claudia Blumer, Tages-Anzeiger; Klaus Bonanomi, SRF; Bettina Büsser, Freie, Edito; Rémy Chételat, Quotidien Jurassie; Philipp Cueni, ssm; Nina Fargahi, Edito; Thierry Fischer, TSR; Anne Fournier, RTS; Michael Furger, NZZ am Sonntag; Arthur Grosjean, 24heures; Marc-Henri Jobin, CFJM; Alain Maillard, Edito; Thierry Mauron, La Liberté; Christian Mensch, AZ-Medien; Christof Moser, Republik; Nick Lüthi, Medienwoche; Robert Ruoff; Rainer Stadler, NZZ.

Retraite à Sierre: échange avec des directeurs de médias du Bas-Valais

Une rencontre avec des représentants de diverses entreprises de médias valaisannes a eu lieu lors de la retraite à Sierre (VS), les 5 et 6 octobre 2017. Sébastien Salerno, de l'Université de Genève - UniL@B, a présenté la situation des médias en Suisse romande, sur la base d'un rapport consacré à l'évolution des médias commandé par la COFEM. Ses explications montrent la diminution des ressources de la presse écrite en particulier, l'apparition de nouveaux médias en ligne avec des produits de niche, la grande importance de la SSR et une situation parfois difficile en matière de formation. En outre, Sébastien Salerno a présenté des scénarios d'avenir pour les médias en Suisse romande avec ou sans aide⁴.

La discussion qui a suivi avec Vincent Bornet (Canal 9, directeur général), Florian Jeanneret (Radio Chablais, directeur général) et Lauren Savary (Le Nouvelliste, directeur adjoint) a mis en évidence les défis actuels auxquels les organisations de médias sont confrontées. Il a également été question de la force des marques dans la région, de la pertinence et de la nécessité d'une distribution matinale (Le Nouvelliste), des avis controversés sur l'aide directe aux médias (Le Nouvelliste), de la position et des problèmes d'un canton de montagne plutôt périphérique, du bilinguisme (Canal 9/Canal 9) et de la petitesse du territoire. La position du service public ainsi que l'importance de la concession et des redevances pour les radiodiffuseurs privés (Canal 9, Radio Chablais) ont également été discutées. Dans ce contexte, une référence particulière a été faite à la Charte des valeurs du service public audiovisuel romand (RRR, RTS, CTVR⁵).

Séance plénière à Bellinzone: échange avec des acteurs de la branche des médias de Suisse italienne

Lors de sa session plénière du 17 novembre 2017 à Bellinzone, la Commission a procédé à un échange de vues avec des représentants de la branche des médias de Suisse italienne. Colin Porlezza, de l'Université de Zurich (IKMZ), a présenté la situation des médias en Suisse italienne. Il a souligné en particulier les liens de propriété des différents journaux et de la radiodiffusion privée ainsi que l'importance de la SSR. Les interventions des représentants de la presse de Suisse italienne ont montré que leurs

⁴ L'étude réalisée par Sébastien Salerno se trouve sous: Actuel.

⁵ Radios Régionales Romandes; Radio Télévision Suisse, Communauté Télévisuelle Romande

produits sur papier restaient très importants. Les personnes suivantes ont participé à l'échange (par ordre alphabétique): Manuele Bertoli, Président du Canton du Tessin; Maurizio Canetta, RSI; Giuseppe Falbo, Pro grigioni italiano; Riccardo Fanciola, ssm; Marcello Foa, Gruppo Corriere del Ticino; Nicola Morellato, Syndicom; Bettina Nyffeler, représentante de l'OFCOM; Giacomo Salvioni, La Regione; Rocco Salvioni, La Regione; Alessandra Zumthor, Giornale del Popolo.

Echange avec des ONG journalistiques

Une autre réunion a eu lieu le 4 décembre 2017 à Zurich, avec diverses ONG journalistiques. Les organisations ont présenté leurs domaines de compétences et clairement indiqué que sans soutien financier, elles ne seront plus en mesure de maintenir leur rôle d'utilité publique pour la société et les professionnels des médias. Elles sont également affectées par le changement et par la crise, et parviennent de moins en moins à fournir leurs prestations, souvent basées sur le bénévolat. Nombre de ces organisations souhaiteraient une base financière suffisante et, si nécessaire, un financement structurel fournis par l'Etat. Du côté des ONG, les personnes suivantes ont participé (dans l'ordre alphabétique): Thomas Angeli, Lobbywatch; Oliver Fuchs, Young Journalists; Stefanie Hablützel, enquêteur.ch; Manuela Paganini, Young Journalists; Paula Scheidt, Reporter-Forum Schweiz; Julian Schmidli, Reporter-Forum Schweiz; Martin Stoll, Öffentlichkeitsgesetz.ch; Dominique Strebel, investigativ.ch; Max Trossmann, Conseil suisse de la presse; Ursina Wey, Conseil suisse de la presse; Hansjürg Zumstein, Öffentlichkeits Schweiz; Martin Stoll, Öffentlichkeitsgesetz.ch; Dominique Strebel, investigativ.ch; Max Trossmann, Conseil suisse de la presse; Ursina Wey, Conseil suisse de la presse; Hansjürg Zumstein, Öffentlichkeitskeitskeits.

4 Autres activités de la Commission

4.1 Nouvelle loi sur les médias électroniques (LME)

En automne 2016, l'OFCOM a débuté ses travaux relatifs à une nouvelle loi sur les médias électroniques (LME). En 2017, en sa qualité de commission consultative, la COFEM a donné son avis à différentes occasions sur les travaux en cours – pour la première fois de manière approfondie lors du workshop du 16 juin 2017 avec les groupes de travail compétents de l'OFCOM. La COFEM avait notamment préparé par écrit des questions sur (1) les compétences et la surveillance, (2) le service public et (3) l'aide aux médias en-dehors du service public et le financement.

D'autres discussions sur le projet de loi ont été menées lors de la retraite des 5 et 6 octobre 2017, de la séance plénière d'octobre ainsi que le 17 novembre 2017.

4.2 Consultations des offices et autres consultations

En 2017, la COFEM a participé aux consultations des offices et aux autres consultations suivantes:

- Consultation des offices sur le rapport de suivi relatif au postulat "11.3912 – Donnons un cadre juridique aux médias sociaux" (délai: 31 mars 2017)
- Consultation des offices sur la révision partielle de l'ORTV (délai: 12 septembre 2017)
- Consultation des offices sur la note de discussion relative à la LME (nouvelle loi sur les médias électroniques) (délai: 22 septembre 2017)
- Rapport relatif à la consultation sur la révision partielle de l'ORTV (début: 30 octobre 2017; délai: 16 février 2018)

4.3 Autres activités

Lors de la séance plénière du 28 avril 2017, un échange sur le thème de la citoyenneté a eu lieu avec Walter Leimgruber, président de la Commission fédérale des migrations (CFM) et professeur titulaire à l'Université de Bâle pour les sciences de la culture. Celui-ci a expliqué dans quelle mesure les médias peuvent et doivent jouer un rôle pour la citoyenneté – notamment dans le domaine de l'intégration et de l'échange. La citoyenneté (ou citizenship) désigne la participation à la société indépendamment de la nationalité.

Le 20 juin 2017, le présidium élargi s'est réuni à Berne pour un échange informel avec les autorités de régulation de pays voisins (D-A-CH). Avec Tobias Schmid (LfM), Werner Schwaderlapp (LfM), Stefan Rauschenberger (RTR) et Roberta Cattaneo (OFCOM), la représentation de la COFEM a discuté des défis actuels posés par la réglementation des plateformes. Les discussions ont porté d'une part sur possibilités et les formes de soutien aux innovations dans le domaine des médias, sur le journalisme ainsi que sur les mutations la profession de journaliste, et d'autre part sur la relation entre les organismes publics et la presse ainsi que sur les changements que connaît la branche à l'ère de la numérisation.

Le 6 septembre 2017, une partie de la COFEM a rencontré Ralph Büchi, COO Ringier Group/CEO Ringier Axel Springer Schweiz SA. Il a été question des problèmes intersectoriels, comme celui de la protection des données dans le contexte des algorithmes, ou de la compétitivité des "médias" dans des conditions changeantes.

5 La perception de la COFEM

5.1 Perception de la COFEM

La COFEM est en fonction depuis cinq ans maintenant. Elle s'efforce d'être perçue par les milieux spécialisés comme un acteur fiable et indépendant et, dans ce rôle, d'observer l'évolution des médias, d'analyser les changements et de donner son avis sur les questions de politique des médias. Elle a également inscrit ces activités dans sa planification annuelle.

Les réactions et commentaires ainsi qu'un examen non systématique des contributions des médias indiquent que la COFEM et les événements qu'elle organise rencontrent un bon écho, en particulier auprès des professionnels des médias. Ses rapports sont pris en considération. Les activités de la COFEM sont moins connues et reconnues dans les cercles parlementaires, alors qu'elle a acquis une certaine notoriété au sein de l'administration en tant qu'interlocutrice.

5.2 Autoréflexion

En 2017, pendant la retraite, la COFEM a de nouveau pris le temps de jeter un regard critique sur elle-même et sur ses méthodes de travail. Pour la préparation des deux rapports qu'elle a rédigés en 2017, elle a mis en place des groupes de travail chargés d'élaborer les papiers de discussion pour les séances plénières. La COFEM a trouvé que cette manière de faire était bonne, tant en termes d'efficacité que de rigueur des documents.

6 Composition de la Commission et du secrétariat

Les statistiques montrent que la COFEM remplit les quotas exigés par la Confédération en ce qui concerne le genre et les régions linguistiques. La Commission se compose en 2018 de quatre femmes et de onze hommes. Onze membres ont pour langue maternelle l'allemand, deux le français, un l'italien et un le romanche⁶.

La représentation de la Suisse romande au sein de la COFEM a déjà fait l'objet de plusieurs discussions au sein de la commission. Tous les membres jugent souhaitable qu'elle soit plus nombreuse, d'autant plus que dans les discussions en séance plénière, l'allemand domine largement. L'intégration des régions latines du pays a mieux fonctionné pour ce qui est du choix des lieux de réunion et des échanges avec les organisations de médias locales. Par ailleurs, la COFEM a attribué pour la première fois un mandat d'expertise en Suisse romande (Sébastien Salerno, Université de Genève).

6.1 Renouvellement de la législation

⁶ Voir également: https://www.admin.ch/ch/f/cf/ko/GremiumStatistik_10430.html

Peter Wanner, membre de la COFEM depuis sa création, s'est retiré de la commission pour prendre sa retraite. Lors de sa séance du 1^{er} décembre 2017, le Conseil fédéral a élu Andrea Masüger, CEO de Samedia SA.

6.2 Secrétariat, divers

Jannis Valaulta a terminé son stage (60%) fin octobre 2017. Son poste n'a pas été repourvu. Actuellement, le secrétariat est assuré par Martina Leonarz, avec un pensum de 80%.

Roberta Cattaneo, vice-directrice de l'OFCOM et cheffe de la division Médias (jusqu'à son départ fin novembre 2017), et Philipp Metzger, directeur de l'Office, ont disposé d'un siège permanent à la COFEM à titre consultatif. Actuellement, Marcel Regnotto, qui dirige ad interim la division Médias, participe aux séances plénières de la COFEM.

7 Aperçu : Calendrier et contacts

7.1 Calendrier des séances

En 2017, la Commission s'est réunie aux dates suivantes :

Date	Activités en bref
19 janvier 2017 Zurich	Rapport "Avenir du système des médias et de la communication en Suisse": discussions sur les clusters, la production, l'utilisation, le marché
24 mars 2017 Aarau	Rapport "Avenir du système des médias et de la communication en Suisse": discussion sur les thèses et scénarios, contribution à la consultation des offices sur le rapport de suivi relatif au postulat "11.3912 – Donnons un cadre juridique aux médias sociaux"
28 avril 2017 Berne	Discussion à l'interne des questions de l'OFCOM relatives à la nouvelle loi sur les médias électroniques (LME) en préparation de l'échange du 16 juin 2017 Rapport "Avenir du système des médias et de la communication en Suisse": poursuite de la discussion Contribution de Walter Leimgruber, président de la CFM sur le thème "Citoyenneté et médias"
31 mai 2017 Fribourg	Rapport "Avenir du système des médias et de la communication en Suisse": poursuite de la discussion
16 juin 2017 Bienne	Discussion OFCOM – COFEM sur la LME Rapport "Avenir du système des médias et de la communication en Suisse": suivi du document de discussion
27 juin 2017 Berne	Rapport "Avenir du système des médias et de la communication en Suisse": poursuite de la discussion "Réglementation des médias dans l'intérêt général": discussion sur la première version du rapport
5-6 octobre 2017 Sierre (retraite)	Regard rétrospectif sur les travaux de COFEM: méthode de travail, rôle de la COFEM "Réglementation des médias dans l'intérêt général": discussion du rapport Contribution: Les médias en Suisse romande Echange avec des directeurs de médias valaisans Discussion OFCOM–COFEM sur la LME: thèmes choisis Input Media FORTI
17 novembre 2017 Bellinzone	Discussion OFCOM–COFEM sur la LME: thèmes choisis "Réglementation des médias dans l'intérêt général": adoption du rapport

7.2 Autres séances

En 2017, les groupes de travail "Avenir du système des médias et de la communication en Suisse", "Spécificités des médias à l'ère du numérique" et "Journalisme" se sont réunis lors de diverses séances de travail afin de préparer des rapports à l'intention de la COFEM.

7.3 Présidium élargi

En 2017, le présidium élargi (président, vice-président, secrétariat) a tenu des séances régulières, où il a été question de thèmes d'actualité, d'éventuels recentrages thématiques, de la planification et du contenu des séances plénières, de la coordination de la représentation, de la représentation auprès de l'OFCOM, du DETEC et des commissions parlementaires, etc.

Le 11 mai 2017, le président de la Commission a participé à un échange entre tous les présidents des commissions administratives extraparlimentaires du DETEC, la Conseillère fédérale Doris Leuthard et le secrétaire général du DETEC, Toni Eder, à Berne.

7.4 Communication, représentation

La tâche principale de la COFEM est de conseiller l'administration (en particulier le DETEC) et le Conseil fédéral. Conformément à ce mandat, elle s'est abstenue en 2017 aussi de commenter publiquement les actualités. La Commission atteint plutôt le public et les groupes d'intérêts au travers de ses rapports et de ses manifestations spécifiques que par des apparitions générales, notamment dans les médias, ou des commentaires sur des événements d'actualité. Ses travaux se concentrent davantage sur des débats fondamentaux et sur des considérations stratégiques que sur des interventions opérationnelles et pratiques.

Membres de la COFEM en 2017

Membres de la COFEM au 31 décembre 2017

Membres	Domaine d'activité, positions
Otfried Jarren, président de la Commission	Université de Zurich, IKMZ, Institut für Kommunikationswissenschaft & Medienforschung, professeur ordinaire
Nicolas Antille	Vice-président de Suissedigital, Association des réseaux de communication
Barbara Bassi	Collaboratrice personnelle du conseiller d'Etat Manuele Bertoli TI
François Besençon	Président Section Suisse Romande : Communication Suisse
Sylvia Egli von Matt, vice-présidente	Spécialiste indépendante
Ladina Heimgartner	Directrice de Radiotelevision Svizra Rumantscha, directrice générale suppléante de la SSR
Bea Knecht	Présidente du conseil d'administration de Zattoo
Philip Kübler	Directeur de ProLitteris
Bernard Maissen	Ancien rédacteur en chef de l'ats
Manuel Puppis	Université de Fribourg, DCM, Département des sciences de la communication et des médias, professeur ordinaire
Hans-Peter Rohner, Vice-président	Membre du conseil d'administration, investisseur dans la branche des médias
Markus Ruoss	Membre du comité de l'Association suisse des radios privées VSP
Markus Spillmann	Propriétaire/CEO de SPILLMANN Publizistik, Strategie, Management GmbH
Urs Thalmann	Directeur d'Impressum
Peter Wanner	Président du conseil d'administration, Verleger AZ Medien, vice-président de l'association suisse des médias Verband Schweizer Medien (VSM)
Martina Leonarz	chefe du secrétariat de la COFEM
Philipp Metzger	Représentant de l'OFCOM, directeur
Marcel Regnotto	Représentant de l'OFCOM, chef de la division Médias ad interim